

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME CINQUIÈME

---

1886

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

LIV<sup>e</sup> SÉANCE — 3 Avril 1886

Présidence de M. FAURE, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

## A L'OCCASION DU PROCÈS-VERBAL.

M. le docteur Grégoire fournit à la Société les renseignements qu'il lui a promis dans la dernière séance sur la provenance des objets en bronze présentés par M. Chantre. Il résulte de cette intéressante note que ces objets ont été trouvés dans une sorte de cachette située exactement en un point distant de 9 kilomètres de Chazelles, de 2 de Grammont, 3 de Chevière, dans la commune de Grammont, à 50 mètres d'un endroit appelé Vers-les-Pins et sur un coteau incliné vers le nord. La cachette dont il est question était située à 50 centimètres de profondeur, de forme cubique et construite en pierres brutes. Le toit était formé d'une pierre plate et large appelée *lauze* dans le langage du pays. Les dimensions étaient de 50 centimètres de hauteur et de 30 sur 50 de largeur. Les objets qui s'y trouvaient renfermés, et dont le Muséum possède la plus grande partie, étaient placés régulièrement les uns près des autres. M. Grégoire a fait l'acquisition d'un morceau de bronze qui n'avait pas été vendu et qu'il présente à la Société. Cet objet est du poids de 585 grammes, d'une épaisseur de 2 cent.  $1/2$  et de forme pentagonale. Il paraît avoir été destiné à confectionner une hache dont il ne représente que la coupe grossière. M. Grégoire termine en faisant passer sous les yeux de la Société quelques échantillons des pierres qui abondent dans le terrain où cette cachette a été découverte.

M. Chantre demande si l'on a constaté en ce point la présence d'ossements.

M. Grégoire répond par la négative.

#### OUVRAGES OFFERTS

Albert WILLIAMS jr., *Mineral resources of the United States*. Washington, 1885.

*Bericht über die Senckenbergische naturforschende Gessellschaft*, 1885. Frankfort am Mein, 1886.

*Bulletin de la Société géologique de France*, février à mars 1885. Paris.

Dr W. KOBELT, *Reiseerinnerungen aus Algerien und Tunis*. Frankfort am Mein, 1885.

*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, juillet à décembre 1885. Paris.

*Bulletin de la Société de géographie de Toulouse*, n° 2, de 1885.

*Société de géographie* nos 5 et 6. Paris, 1886.

*Revue géographique internationale*, janvier 1886.

*Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*. Paris, mars 1886.

F. W. PUTNAM, *On jadeite ornaments from Central America*, note 1, feuille.

*The American Antiquarian and oriental Journal*. Chicago, janvier 1886.

*Bulletin hebdomadaire de statistique municipale*, nos 10, 11 et 12.

G. A. PUGLIESE, *Sul congresso di antropologia criminale*.

*Atti della reale Accademia dei lincei*, fascicules 5 et 6. Rome, 1886.

#### ÉLECTIONS

MM. Chaintreuil, substitut du procureur de la République, André Ernest, avocat, et André, architecte, sont élus, à l'unanimité membres titulaires de la Société.

M. Bérard, négociant, est présenté pour faire partie de la Société. Dans la prochaine séance, il sera statué sur cette candidature.

#### PRÉSENTATION

M. Lacassagne fait passer sous les yeux de la Société la

photographie d'un homme de Montluçon, ayant une barbe de 2<sup>m</sup>,25.

M. Lavirotte rappelle à ce propos que M. Bertrand, pharmacien à Lyon, avait une barbe de 1<sup>m</sup>,50 de longueur.

## COMMUNICATIONS

DÉCOUVERTE D'UNE HIPPOSANDALE PRÈS DE SAULIEU  
(CÔTE-D'OR)

PAR M. CUVIER

Dans la séance du 7 mars 1885, MM. Cornevin et Fontannes ont présenté à la Société une *Étude sur la ferrure des animaux domestiques chez les anciens*.

Cette intéressante communication fait mention d'*hipposandales*; mais il s'agit sans doute du type bien connu à large tôle relevée sur les bords. M. le professeur Cornevin pense que ce type de ferrure n'était pas d'un usage courant, et qu'il ne devait servir qu'au maintien et à la protection des pieds blessés.

En 1880, dans la construction du chemin de fer d'Avallou à Autun, à proximité de la grande voie romaine de Lyon à Boulogne et près de Saulieu (Côte-d'Or), il a été découvert à une faible profondeur diverses monnaies romaines et quelques objets de fer très oxydés. Parmi ces derniers s'en trouvaient d'insignifiants: clous, broches, etc.; mais deux d'entre eux méritent d'attirer l'attention: ce sont deux pièces de fer forgé dont j'ai l'honneur de mettre l'une d'elles sous les yeux de la Société. Cette pièce de forme rectangulaire est une plaque de fer de 147 millimètres de longueur de 50 de largeur et de 8 d'épaisseur; elle est recourbée à une de ses extrémités et percée de deux trous qui devaient servir à fixer le pied de l'animal au moyen de cordes ou de courroies. On remarque également à l'autre extrémité de cette pièce une tige ronde